Organisation et structure

La Fédération des coopératives Migros est une fédération de coopératives au sens des articles 921 et ss du Code des obligations. Celle-ci, les coopératives régionales qui lui sont affiliées, de même que les entreprises qui leur appartiennent et les fondations, forment ensemble la communauté Migros, ou plus simplement: Migros.

Forme juridique et tâche

La Fédération des coopératives Migros (FCM) coordonne les activités de Migros, établit sa stratégie et représente la communauté Migros à l'extérieur. En tant que prestataire de services de Migros, elle pourvoit à l'approvisionnement des coopératives régionales en assurant l'achat centralisé et la production de marchandises. Elle poursuit cet objectif également au travers de la création de filiales ou du rachat total ou partiel d'entreprises tierces.

Les organes de la FCM sont constitués de l'assemblée des délégués, de l'administration, de la direction générale (gestion opérationnelle) et de l'organe de révision.

↗ Statuts et règlements

Capital de la coopérative – répartition et responsabilité

Le capital social de la FCM s'élève à 15 mio. CHF (→ rapport financier du groupe Migros, périmètre de consolidation, p. 107). Les parts sociales d'une valeur nominale de 1'000 CHF, sur lesquelles un intérêt de 4% est servi, sont incessibles.

Coopératives régionales	Part
Coopérative Migros Zurich (CMZ)	32.3%
Coopérative Migros Aar (CMAA)	19.8%
Coopérative Migros Suisse orientale (CMSO)	11.4%
Coopérative Migros Bâle (CMBS)	10.0%
Coopérative Migros Genève (CMGE)	7.2%
Coopérative Migros Vaud (GMVD)	4.8%
Coopérative Migros Lucerne (CMLU)	4.6%
Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (CMNE-FR)	4.4%
Coopérative Migros Tessin (GMTI)	3.8%
Coopérative Migros Valais (CMVS)	1.7%

Selon les statuts FCM, le pourcentage de parts sociales (qui ne représentent pas des titres de participation) à souscrire par chaque coopérative dépend de son chiffre annuel des ventes de détail. Le nombre de parts sociales détenues par les coopératives est basé sur la clé de répartition de 1957. Étant donné qu'il n'était ensuite plus nécessaire d'émettre de nouvelles parts sociales pour assurer le financement de la FCM et que la répartition des parts n'a aucun impact sur l'exercice des droits de vote, l'administration a renoncé à toute modification de la répartition et conservé celle de 1957.

La FCM répond de ses engagements exclusivement sur sa fortune.

↗ migros.ch/groupe-migros/structure

Coopératives

Migros Aar

↗ Migros Aare

Président de l'administration Thomas Aebersold
Directeur Anton Gaeumann (jusqu'au 15.11.2021), Reto Sopranetti (par intérim, depuis le 16.11.2021)
Effectif des collaborateurs 11'301 (–2.45%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 538'159 (+1.18%)
Chiffre d'affaires 3'340 mio. CHF (–1.4%)

Migros Bâle

↗ Migros Bâle

Président de l'administration Werner Krättli
Directrice Anita Weckherlin (depuis le 01.12.2021), Werner Krättli (par intérim), Stefano Patrignani (jusqu'au 31.03.2021)
Effectif des collaborateurs 3'309 (–1.31%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 169'388 (–0.53%)
Chiffre d'affaires 975 mio. CHF (–0.8%)

Migros Genève

↗ Migros Genève

Président de l'administration Frédéric Berney
Directeur Philippe Echenard
Effectif des collaborateurs 2'818 (–6.79%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 133'501 (–0.49%)
Chiffre d'affaires 903 mio. CHF (–4.8%)

Migros Lucerne

↗ Migros Lucerne

Président de l'administration Felix Meyer
Directeur Guido Rast
Effectif des collaborateurs 5'853 (+0.28%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 204'623 (+1.08%)
Chiffre d'affaires 1'520 mio. CHF (+0.3%)

Migros Neuchâtel-Fribourg

↗ Migros Neuchâtel-Fribourg

Président de l'administration Thierry Grosjean
Directeur Jean-Marc Bovay
Effectif des collaborateurs 2'333 (–4.09%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 127'001 (+0.28%)
Chiffre d'affaires 732 mio. CHF (–2.1%)

Migros Suisse orientale

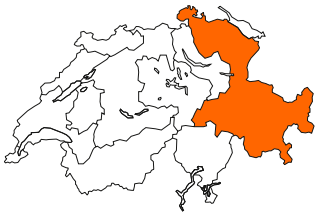

↗ Migros Suisse orientale

Président de l'administration Leo Staub
Directeur Peter Diethelm
Effectif des collaborateurs 9'013 (–4.58%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 424'965 (+0.26%)
Chiffre d'affaires 2'458 mio. CHF (–0.3%)

Migros Tessin

↗ Migros Tessin

Présidente de l'administration Monica Duca Widmer
Directeur Lorenzo Emma (jusqu'au 30.11.2021), Mattia Keller (depuis le 01.12.2021)
Effectif des collaborateurs 1'450 (–1.58%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 104'160 (+1.88%)
Chiffre d'affaires 509 mio. CHF (+1.1%)

Migros Vaud

↗ Migros Vaud

Président de l'administration Patrice Lambelet
Directeur Anton Chatelan
Effectif des collaborateurs 3'250 (+0.39%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 160'548 (+1.24%)
Chiffre d'affaires 1'141 mio. CHF (+0.0%)

Migros Valais

↗ Migros Valais

Président de l'administration Bernard Monnet
Directeur Max Alter
Effectif des collaborateurs 1'763 (–5.45%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 83'522 (+0.79%)
Chiffre d'affaires 487 mio. CHF (–2.6%)

Migros Zurich

↗ Migros Zurich

Président de l'administration Christian Biland
Directeur Jörg Blunschi
Effectif des collaborateurs 9'071 (–0.88%)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 335'894 (+0.20%)
Chiffre d'affaires 2'600 mio. CHF (–1.6%)

Organigramme

État: 31.12.2021

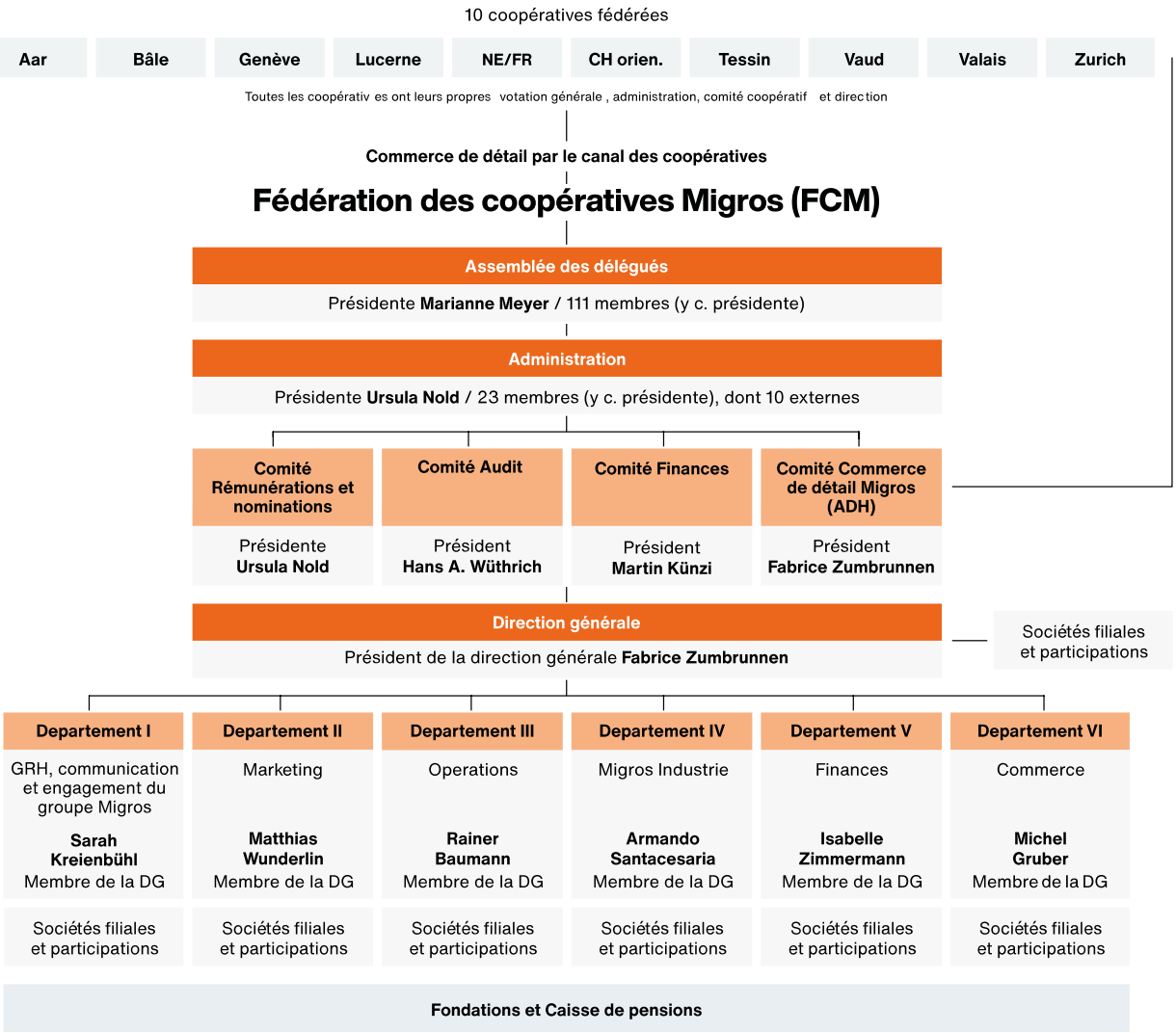

Assemblée des délégués

Deux assemblées des délégués ont été organisées en 2021. Au-delà des objets statutaires, elles ont surtout porté sur le nouveau principe directeur du groupe Migros et sur la question de la vente d'alcool.

En raison de la situation de pandémie, l'assemblée des délégués (AD) du 27 mars 2021 a été organisée virtuellement via livestream et les objets statutaires ont été adoptés en ligne.

L'AD du 06 novembre 2021 a pu avoir lieu en personne. Les délégués ont élu Ernst & Young comme nouvel organe de révision externe pour les exercices 2022 et 2023 et ont approuvé un nouveau principe directeur pour le groupe Migros. L'AD a en outre approuvé la modification des statuts afin de permettre aux coopératrices et coopérateurs de se prononcer par votation générale sur l'autorisation de la vente d'alcool dans les magasins Migros stationnaires.

Composition et mode de désignation

Selon les statuts, l'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM) compte 111 membres au total. Parmi ceux-ci, cent sont des représentants des coopératives régionales élus en votation générale par les membres de ces dernières. Toutes les coopératives ont droit à cinq délégués au moins, l'effectif restant étant réparti entre elles au prorata du nombre de coopérateurs recensés au cours des deux dernières années civiles ayant précédé les élections. À ces délégations s'ajoute une représentation ad hoc désignée par chacune des dix coopératives. L'assemblée des délégués est dirigée par une présidente externe indépendante.

La répartition du nombre des délégués (élus) par coopérative est la suivante:

Coopératives régionales	Délégués élus
Coopérative Migros Aar (CMAA)	17
Coopérative Migros Suisse orientale (CMSO)	14
Coopérative Migros Zurich (CMZ)	13
Coopérative Migros Bâle (CMBS)	9
Coopérative Migros Lucerne (CMLU)	9
Coopérative Migros Vaud (CMVD)	8
Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (CMNE-FR)	8
Coopérative Migros Genève (CMGE)	8
Coopérative Migros Tessin (CMTI)	7
Coopérative Migros Valais (CMVS)	7

Mode de travail et compétences

L'assemblée des délégués est dotée d'un bureau (bureau de l'assemblée des délégués), ainsi que de deux groupes de travail permanents dénommés Fonds de soutien Migros et Rapport annuel de l'administration, dont les missions et l'organisation sont définies dans le règlement d'organisation de l'assemblée des délégués, ainsi que dans le cadre de mandats. Parallèlement, l'assemblée des délégués est habilitée à instituer des groupes de travail ad hoc pour des missions ponctuelles.

Au nombre des prérogatives de l'assemblée des délégués figurent l'adoption et la modification des statuts, l'élection et la révocation des membres de l'administration et de l'organe de révision, de même que les décisions portant sur la fixation et la modification des principes de la politique commerciale de Migros. En outre, il lui appartient d'approuver le rapport d'activité et les comptes annuels de la FCM, de se prononcer sur l'utilisation du bénéfice du bilan et d'octroyer la décharge à l'administration et à la direction générale. Enfin, la décision sur la dissolution de la FCM relève également de sa compétence.

Membres de l'assemblée des délégués

Les cent délégués ont été élus par les organes des coopératives régionales pour le mandat 2020–2024. Ils forment l'assemblée des 111 délégués, conjointement avec la présidente de cet organe et les dix représentants des administrations des coopératives régionales.

↗ migros.ch/assemblee-des-delegues/membres

Bureau de l'assemblée des délégués

Le bureau de l'assemblée des délégués de la FCM s'est réuni à six reprises en 2021. Interface majeure entre l'administration et l'assemblée des délégués, il prépare les objets inscrits à l'ordre du jour pour l'assemblée des délégués.

Marianne Meyer

(1967 CH)
Présidente de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2020, élue jusqu'en 2024)
Executive MBA, Haute école de Lucerne/Haute école spécialisée de Suisse centrale, branche general management et leadership (études post-grade)

Expérience/parcours professionnel

2005 – 2008
Directrice marketing et ventes food, Mifa AG, Frenkendorf

2008 – 2011
Head of International Sales, Mibelle Cosmetics AG, Buchs

2012 – 2016
Head of Marketing and Sales International Personal and Home Care, Mibelle Group, Mifa AG, membre de la direction, Frenkendorf

2017 – 2020
Directrice marketing et ventes, Hänseler AG, Swiss Pharma, membre de la direction, Herisau

2021 – aujourd'hui
CMO & CSO Particuliers, Forster Swiss Home AG, Cuisines en acier Suisse, membre de la direction, Arbon

Autres mandats

1998 – aujourd'hui
Swiss Marketing: experte aux examens de l'examen professionnel fédéral pour les spécialistes du marketing et de la vente avec brevet fédéral

2019 – aujourd'hui
Commission d'examen dans la partie d'examen PT6 présentation/discussion technique avec les spécialistes de la vente

Membres du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM

Irmgard Flörchinger (CMGE)
Vice-présidente de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2015)

Nadia Bregoli (CMTI)
Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2020)

Marlies Brenn-Stolz (CMZ)
Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2016)

Patrik Seiz (CMSO)
Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2020)

↗ migros.ch/assemblee-des-delegues/bureau

Groupe de travail Fonds de soutien Migros

Lors des quatre réunions qu'il a tenues au cours de l'exercice, le groupe de travail Fonds de soutien Migros a débattu des demandes soumises pour des projets d'aide et évalué les contributions de soutien à cet égard.

Membres du groupe de travail Fonds de soutien Migros

Ines Wolfisberg (CMGE), Présidente du groupe de travail (depuis 2016)
Peter Bill (CMAA)
Karl Linder (CMBS)
Katharina Luginbühl (CMLU)
Edith Spillmann (CMZ)
Sabine Spring (CMNE-FR)
Claudia Zen-Ruffinen (CMVS)

Groupe de travail Rapport annuel de l'administration

Le groupe de travail Rapport annuel de l'administration a tenu deux séances pour discuter du rapport annuel de l'administration et des comptes 2020, et a émis une prise de position à l'attention de l'assemblée des délégués.

Membres du groupe de travail Rapport annuel de l'administration

Karin Helfenstein (CMLU), Présidente du groupe de travail (depuis 2016)
Renata Georg Preiswerk (CMZ)
Dora Gysin (CMBS)
Adrien Sovrano (CMVD)

↗ migros.ch/assemblee-des-delegues/groupe-de-travail

Administration

L'administration porte la responsabilité de la conduite générale de Migros, y compris des filiales et des participations de la Fédération des coopératives Migros. Elle définit la stratégie, tout en veillant à instaurer des structures performantes de direction et d'organisation et en contrôlant la gestion des affaires par la Direction générale.

En 2021, l'administration de la Fédération des coopératives Migros a tenu sept séances de deux à neuf heures chacune. Deux séances ont été convoquées la veille et un atelier stratégique a eu lieu.

Au-delà de l'accomplissement de ses tâches statutaires et de l'établissement de rapports périodiques sur l'ensemble des domaines d'activité stratégiques de Migros, y compris ceux des filiales du groupe, l'administration a donné son consentement à divers investissements des filiales et de Migros Industrie. Elle s'est également penchée de manière intensive sur la stratégie du groupe et a adopté un nouveau principe directeur à l'attention de l'assemblée des délégués de la FCM. Enfin, elle a nommé un nouveau membre à la Direction générale (cheffe du département Finances) avec effet au 01.01.2022.

Composition et mode de désignation

L'administration est composée de 23 membres, à savoir dix membres externes et indépendants et 13 membres internes. La présidente et les neuf personnalités du monde de l'économie, de la finance et des technologies de l'information siègent en qualité de membres externes et indépendants. En revanche, les dix représentants des dix coopératives régionales (traditionnellement leurs directeurs respectifs, toutefois, il peut également s'agir de membres de l'administration régionale de la coopérative concernée), le Président de la Direction générale et les deux représentants des collaborateurs sont considérés comme des membres internes en raison de leurs rapports de travail avec Migros. Cinq des 21 membres actuels (deux postes vacants) sont des femmes, ce qui représente une part de 23.8%.

Par la composition et la taille de son administration, Migros s'écarte des directives du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise dans la mesure où, en vertu des statuts de la FCM, chaque coopérative régionale désigne elle-même son représentant appelé à siéger au sein de l'administration de la FCM. Un tel système influence aussi bien la taille de cet organe que la proportion de membres externes et de membres internes. Pour protéger la réputation de Migros, le comité Gouvernance, qui a la compétence à l'échelle du groupe, peut demander des sanctions.

À l'exception des dix représentants des coopératives régionales, désignés par l'organe compétent de ces dernières, les autres membres sont élus par l'assemblée des délégués de la FCM pour un mandat de quatre ans (à partir de 2024: période de mandat de deux ans). Ils sont rééligibles dans la mesure où la durée maximale de mandat, à savoir de 16 ans (à partir de 2024: 12 ans), n'a pas été dépassée et où la limite d'âge fixée à 70 ans n'a pas été atteinte.

Modes de travail et compétences

L'administration prend ses décisions à la majorité simple des membres présents, les règles usuelles en matière de récusation étant réservées. Le travail préparatoire approfondi effectué notamment au sein des comités permet de débattre de manière efficace et fructueuse des questions à traiter dans le cadre des séances plénières de l'administration.

99%

de taux de participation aux séances

Durant l'exercice sous revue, le taux de participation des membres s'est élevé à 99%. Les six membres de la Direction générale ainsi que le président de la fondation G. et A. Duttweiler participent également aux séances, avec une voix consultative.

L'administration et ses comités analysent régulièrement dans le cadre d'une auto-évaluation le mode de travail de celle-ci et ses performances. Les conclusions auxquelles débouche cet exercice font l'objet d'une mise en œuvre continue dont la progression est, elle aussi, débattue régulièrement. L'administration fait appel aux services de conseils extérieurs pour des sujets spécifiques.

Au nombre des compétences de l'administration figurent en particulier:

— La définition de la stratégie et des objectifs commerciaux et idéaux de Migros
— La surveillance et la coordination de la réalisation de ces objectifs
— La mise en place de structures de direction et d'organisation efficaces au sein de Migros
— L'exécution des décisions de l'assemblée des délégués de la FCM
— La représentation de Migros auprès des tiers
— La nomination et surveillance de la direction générale de la FCM

L'administration délègue la gestion opérationnelle à la Direction générale placée sous l'autorité de son président. Cela comprend également la haute direction des filiales et des participations de la FCM, dont les membres internes du conseil d'administration sont nommés par les membres de la Direction générale. Des membres externes du conseil d'administration, par exemple pour Hotelplan ou la Banque Migros, sont nommés par l'administration lorsqu'une expertise supplémentaire s'avère nécessaire ou lorsque les contraintes légales l'exigent.

Les responsabilités et compétences des membres de l'administration sont précisées par le règlement d'organisation de cet organe, ainsi que par les règlements établis pour les comités.

↗ migros.ch/groupe-migros/structure

Composition de l'administration

L'administration de la Fédération des coopératives Migros est composée actuellement de 21 membres (état: 31.12.2021), élus jusqu'en 2024.

Présidente

Ursula Nold

(1969 CH)
Présidente de l'administration depuis 2019, élue jusqu'en 2024
Comités: Rémunérations et nominations (présidente) Executive MBA Université de Saint-Gall (HSG), IDP INSEAD Fontainebleau (F), chargée de cours

Principaux mandats
Be-advanced AG, Berne (prés. du CA), Nold Immobilien AG, Köniz (cofondatrice et prés. du CA); Fondation Pestalozzi, Zurich (conseil de fondation); Fondation Bühnen Bern (conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1989 – 1999
Enseignement à différents échelons de l'Université populaire de Berne

1996 – 1999
Directrice d'école

1999 – 2005
Responsable de la gestion de la qualité et de la communication / marketing INFORAMA

2005 – 2021
Chargée de cours à la Haute école pédagogique de Berne, Développement des cadres et systèmes

2008 – 2019
Présidente de l'assemblée des délégués de la FCM

2019 – aujourd'hui
Présidente de l'administration de la FCM

Membres externes indépendants

Dominique Biedermann

(1958 CH)
Membre depuis 2012, élu jusqu'en 2024
Comités: Audit, Gouvernance (président depuis le 20.05.2021) Dr. ès sc. éco. Université de Genève, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel

Principaux mandats
Maître de conférences Université de Neuchâtel; Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève (prés.); SIFEM (Swiss Investment Fund for Emerging Markets), Berne (membre du CA); Caritas Genève (conseil de fondation), SICAV Phitrust Active Investors France (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

1989 – 1991
Économiste au secrétariat général du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique du canton de Genève

1991 – 1998
Directeur adjoint, puis à partir de 1994 directeur de la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA)

1998 – 2015
Directeur de la fondation Ethos et d'Ethos Services SA, Genève

2015 – Juni 2018
Président du conseil de fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services SA, Genève

Jean-René Germanier

(1958 CH)
Membre depuis 2008, élu jusqu'en 2024
Comités: Rémunérations et nominations, organisme d'évaluation (jusqu'au 29.06.2020)
Ing. HES Œnologie, Directeur de l'entreprise Jean-René Germanier SA

Principaux mandats
Aproz Sources Minérales SA, Nendaz (membre du CA); Jean-René Germanier Vins, Vétroz (prés. du CA); Urbain Germanier SA Vins, Vétroz (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel

2003 – 2015
Conseiller national, 2010/2011 président du Conseil national

1983 – aujourd'hui
Directeur de l'entreprise Jean-René Germanier SA

Paola Ghillani

(1963 CH + I)
Membre depuis 2008, élue jusqu'en 2024
Comités: Audit, ADH (thèmes stratégiques) Dipl. féd. de pharmacienne de l'Université de Lausanne Propriétaire de l'entreprise Paola Ghillani & Friends AG

Principaux mandats
Romande Energie Holding SA, Morges (membre du CA); Transitec Ingénieurs Conseil SA, Lausanne (membre du CA); Swisscanto Invest by Zürcher Kantonalbank (prés. du conseil sur la durabilité); Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève (membre d'honneur); Fondation Aquatis, Lausanne (conseil de fondation); UTILITA Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique, Berne (conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

Jusqu'en 1999
Fonctions de marketing et management dans des entreprises multinationales

1999 – 2005
CEO Fondation Max Havelaar (Suisse), Présidente du CA International Fairtrade Labelling Organisations

2005 – aujourd'hui
Créatrice-dirigeante de Paola Ghillani & Friends AG

Marianne Janik

(1965 DE + FR)
Membre depuis le 01.07.2020, élue jusqu'en 2024
Comités: Rémunérations et nominations (depuis le 01.07.2020), Gouvernance (depuis le 20.05.2021) Dr en droit, présidente de la direction de Microsoft Deutschland GmbH

Principaux mandats
KPMG Deutschland (membre du conseil de surveillance); Banque nationale suisse (conseillère économique régionale Zurich); Bitkom e.V., Berlin (comité directeur)

Expérience/parcours professionnel

1993 – 1999
Elekluft GmbH, Bonn (DE), Director Marketing & Sales, membre de la direction

2000 – 2002
Plaut Consulting GmbH, Wallisellen Director Marketing & Sales, membre de la direction

2003 – 2010
ESG Elektroniksystem- und Logistik-GmbH, Munich (DE), responsable du développement commercial, membre de la direction

2010 – 2011
Elster GmbH, Wiesbaden (DE), General Manager EMEA, membre de la direction

2011 – 2015
Microsoft GmbH Deutschland, Munich, Senior Director Public Sector

2015 – 2020
Microsoft Schweiz GmbH, Wallisellen, Country Manager Suisse

2020 – aujourd'hui
Présidente de la direction de Microsoft Deutschland GmbH, Munich

Martin Künzi

(1961 CH)
Membre depuis le 01.07.2020, élu jusqu'en 2024
Comité: Finances (président depuis le 01.07.2020) Executive MBA Université Rochester-Bern, MA of Business Administration, CFO IIC-INTERSPORT International Corporation (jusqu'au 31.12.2021)

Principaux mandats
World Federation of the Sporting Goods Industry (membre du CA); Ledeco Sàrl Genève (membre du CA), Groupe INTERSPORT (div. mandats au CA)

Expérience/parcours professionnel

1989 – 1992
Contrôleur financier au sein du groupe REHAU, Berne

1992 – 1999
Diverses fonctions au sein du groupe Simeco (Interdiscount, Microspot), Jegenstorf, en dernier lieu en tant que CFO

1999 – 31.12.2021
CFO/CEO adjoint pour IIC-INTERSPORT International Corporation, Berne

Cornelia Ritz Bossicard

(1972 CH)
Membre depuis le 01.07.2020, élue jusqu'en 2024
Comité: Audit (depuis le 01.07.2020) MSc Business Administration Université de Lausanne, experte-comptable dipl., US CPA Propriétaire de l'entreprise 2bridge AG

Principaux mandats
Mitreva AG, Zurich (membre CA); Conseil des EPF, Berne (membre); Ferguson Finance (Schweiz) AG, Zoug (membre du CA); Confiseur Läderach Holding AG et Läderach (Schweiz) AG, Ennenda (membre du CA); swissVR, Rotkreuz (prés. du CA); Swiss-American Society (membre du CA); Cäsar Ritz Stiftung Niederwald (prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1995 – 2014
Diverses fonctions en tant que Audit Director chez PricewaterhouseCoopers AG (PwC), Zurich, Silicon Valley, États-Unis et Lausanne

2014 – 2016
Consultante en gestion indépendante

2014 – 2020
Administratrice de Valora Holding AG, Muttenz

2016 – aujourd'hui
Fondatrice et managing partner 2bridge AG, Uster

Christoph Tonini

(1969 CH + I)
Membre depuis le 01.07.2020, élu jusqu'en 2024
Comité: Finances (depuis le 01.07.2020) Executive MBA Université de Saint-Gall (HSG), Administrateur professionnel indépendant

Principaux mandats
TX Group AG, Zurich (membre du CA), Goldbach Group AG, Küsnacht (membre du CA); Goldbach Media (Switzerland) AG, Küsnacht (membre de CA); Zürichsee Medien AG, Zurich (membre du CA); Right To Play Switzerland (conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1998 – 2001
Responsable des finances et du contrôle de gestion chez Ringier Europe, Zurich

2000 – 2003
Responsable de Ringier Roumanie et Hongrie

2003 – 2012
Diverses fonctions chez Tamedia, dont celles de responsable médias Suisse et de responsable du numérique, Group CFO

2013 – 30.06.2020
CEO de Tamedia, soit de TX Group à partir du 01.01.2020

01.07.2020 – aujourd'hui
Administrateur professionnel indépendant

Hubert Weber

(1962 DE)
Membre depuis le 01.07.2020, élu jusqu'en 2024
Comités: ADH (thèmes stratégiques, depuis le 01.07.2020), Finances (depuis le 01.07.2020) MBA Université Hohenheim, Stuttgart/D, Administrateur professionnel indépendant

Principaux mandats
Food & Drink Europe Federation, Bruxelles (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel

1988 – 2000
Diverses fonctions chez KRAFT Jacobs Suchard, Zurich et Brême, dont celle de directeur des ventes européennes

2000 – 2012
Diverses fonctions chez KRAFT Foods Zurich, Madrid et Londres, en tant que président Coffee Global et Europe; vice-président, directeur général Iberia; vice-président et directeur général Tassimo Global; directeur principal des ventes Kraft Foods International

2013 – 2019
Executive Vice President et President Mondelez Europe, Zurich

01.07.2020 – aujourd'hui
Administrateur professionnel indépendant

Hans A. Wüthrich

(1956 CH, vice-président depuis 2019)
Membre depuis 2012, élu jusqu'en 2024
Comité: Audit (président) Prof. em. Dr. ès sc. éco., Emeritus Universität der Bundeswehr Munich/D et professeur privé à l'Université de Saint-Gall

Principaux mandats
Conseil économique et de formation de l'abbaye bénédictine de Disentis (membre); Spitex Fricktal AG, Münchwilen (président du CA); SGO-Stiftung für praxisnahe Managementforschung Zurich (conseil de fondation); Stiftung MBF, Fricktal (prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1984 – 1988
Conseiller en entreprise chez ATAG Ernst & Young, à Bâle et à Zurich

1988 – aujourd'hui
Academic Advisor de la société Management Consulting B&RSW AG, Zurich

1993 – 2020
Titulaire de la chaire de professeur en management international, Universität der Bundeswehr, Munich

Membres internes

Max Alter
(1961 CH)
Directeur de Migros Valais
Membre depuis 2005, élu jusqu'en 2024 Comité: Commerce de détail Migros
Responsable du marketing avec brevet fédéral, EMBA Business School Lausanne

Principaux mandats
Migros Logistique Lémanique SA (prés. du CA); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (conseil de fondation); Fondation G. et A. Duttweiler (conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (conseil de fondation); BKW Valais AG (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

1977 – 1980
Apprentissage d'employé de commerce Migros Valais

1981 – 1983
Migros Zurich

1984 – 2000
Diverses fonctions dans le domaine marketing et vente à Migros Valais

2000 – 2005
Membre de la direction de Migros Valais

2005 – aujourd'hui
Directeur de Migros Valais

Patrick Avanthay
(1967 CH)
Boulanger-pâtissier
Membre (représentant des collaborateurs) depuis 2009, élu jusqu'en 2024
Responsable boulangeries Valais pour Jowa AG

Principaux mandats
Aucun

Expérience/parcours professionnel

Jusqu'en 2006
Diverses fonctions à la coopérative Migros Valais

2006 – 2010
Responsable boulangeries au département Marketing de la coopérative Migros Valais

2011 – 2013
Responsable boulangeries au département Supermarchés Productions de Jowa AG

2013 – 2018
Responsable boulangeries Valais pour Jowa AG

2019 – aujourd'hui
Responsable boulangeries région Suisse romande pour Jowa AG

Jörg Blunschi

(1961 CH)
Directeur de Migros Zurich
Membre depuis 2010, élu jusqu'en 2024 Comités: Commerce de détail Migros, Finances (depuis le 30.01.2020) Responsable du marketing avec brevet fédéral, économiste d'entreprise HES

Principaux mandats
Movemi AG (prés. du CA); Migros Fachmarkt AG (vice-prés. du CA); Ospena AG (prés. du CA); Fondation im Grüene, Rüschilkon (conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (conseil de fondation); Tegut Holding (président du comité consultatif)

Expérience/parcours professionnel

Jusqu'en 1993
Diverses fonctions dans les domaines du marketing, de la vente, de la restauration et du conseil d'entreprise

1993 – 1997
Senior Product Manager / Key Account Manager au sein de Doetsch Grether AG, à Bâle

1997 – 2009
Membre de la direction de Migros Bâle et de Migros Allemagne

2010 – aujourd'hui
Directeur de Migros Zurich

Jean-Marc Bovay

(1966 CH)
Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg
Membre depuis 2017, élu jusqu'en 2024 Comités: Commerce de détail Migros, Gouvernance (depuis le 20.05.2021) Cuisinier de formation

Principaux mandats
Agy Est SA (prés. du CA), Avry Centre SA (prés. du CA), Marin Centre SA (prés. du CA), Fondation du Prix Adèle Duttweiler (prés. du conseil de fondation); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (conseil de fondation); Strega SA (prés. du CA); Au Léopold SA (prés. du CA); Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

1986 – 2000
Diverses fonctions chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2000 – 2002
Responsable du département Gastronomie chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2003 – 2011
Responsable du département Vente chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2012 – 2017
Responsable des départements Expansion, Logistique et Gastronomie chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2017 – aujourd'hui
Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

Anton Chatelan

(1963 CH, vice-président depuis le 01.12.2021)
Directeur de Migros Vaud
Membre depuis 2019, élu jusqu'en 2024 Comité: Commerce de détail Migros
Comptable avec Brevet Fédéral

Principaux mandats
Miduca AG (vice-prés. du CA), Migros Logistique Lémanique SA (vice-prés. du CA), Migros Verteilbetrieb AG (membre du CA), Caisse de pensions Migros CPM (conseil de fondation), Kornhof Sàrl (prés. du CA); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (prés. du conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1983 – 1988
Gestion de mandats dans la société fiduciaire Coopers & Lybrand, Lausanne

1988 – 1989
Chef comptable chez Bujard Fils S.A., Lutry

1989 – 1993
Chef comptable chez Danzas Voyages SA, Genève et Zurich

1993 – 1998
Responsable finances, administration, informatique, ressources humaines et formation chez Optigal S.A., Lausanne

1999 – 2008
CFO et membre de la direction de REDACTS Suisse et Italie (La Redoute, VertBaudet) VPC, Montreux

2008 – 2010
Responsable RH et Sécurité chez Migros Vaud (membre de la direction)

2010 – 2015
Responsable RH, Finances et Sécurité chez Migros Vaud (membre de la direction)

2016 – 2018
Responsable Marketing et Vente supermarchés/hypermarchés, marchés spécialisés, Gastro Migros Vaud (membre de la direction)

2019 – aujourd'hui
Directeur de Migros Vaud

Peter Diethelm

(1965 CH)
Directeur de Migros Suisse orientale
Membre depuis 2015, élu jusqu'en 2024 Comités: Commerce de détail Migros, organisme d'évaluation (jusqu'au 29.06.2020), Gouvernance (depuis le 20.05.2021)
Ingénieur ETS économie laitière

Principaux mandats
Migros Fachmarkt AG (membre du CA), Fondation du Prix Adèle Duttweiler (conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1995 – 2007
Diverses fonctions au sein de la Fédération des coopératives Migros, Zurich

2008 – 2014
Responsable Direction supermarchés, Migros Suisse orientale

2015 – aujourd'hui
Directeur de Migros Suisse orientale

Philippe Echenard

(1963 CH)
Directeur de Migros Genève
Membre depuis 2014, élu jusqu'en 2024 Comité: Commerce de détail Migros Hôtelier Restaurateur dipl. (EHL), certification du Stanford Executive Programme

Principaux mandats
Bamica SA (prés. du CA); Centre Balexert SA (prés. du CA); Migros Fachmarkt AG (membre du CA); Migros France SA (vice-prés. du CA); M-Loisirs (membre du CA); Migros Logistique Lémanique SA (membre du CA), S.R.M. (Société des Restaurants Migros) Sàrl (membre du CA); SIMGA SA (Société Immobilière du Marché de gros de l'Alimentation, président du CA); Smood SA (membre du CA), Fondation Pré vert du Signal de Bougy (conseil de fondation); Fondation Adele-Duttweiler-Preis (conseil de fondation); Fondation Camille Binzegger (prés. du conseil de fondation); Bagros (membre du CA); b-Sharpe SA (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

1990 – 2001
Diverses fonctions chez McDonald's

2001 – 2009
CEO SV (Schweiz) AG Dübendorf

2010 – 2012
CEO SV Group AG Dübendorf

2014 – aujourd'hui
Directeur de Migros Genève

Séghira Egli

(1978 CH + F)
Responsable de projets direction Communication et médias FCM
Membre (représentante des collaborateurs) depuis le 01.07.2020, élue jusqu'en 2024
Licence d'études anglaises, Université de Paris-Sorbonne/F

Principaux mandats
Aucun

Expérience/parcours professionnel

2008 – 2013
Diverses activités au Festival de télévision de la Rose d'Or, à Lucerne et à Genève, en tant que responsable de projets et coordinatrice du concours télévisé

Diverses fonctions chez joiz CH et joiz IP, Zurich, en tant que responsable de projets senior, directrice grands comptes clés et productrice

2017 – 2018
Responsable de projets et responsable de la direction vidéo de Médias Migros, Fédération des coopératives Migros, Zurich

2018 – aujourd'hui
Responsable de projet Direction Communication et médias Fédération des coopératives Migros, Zurich

Mattia Keller

(1974 CH)
Directeur de Migros Tessin (depuis le 01.12.2021)
Membre depuis le 01.12.2021, élu jusqu'en 2024
Comité: Commerce de détail Migros (depuis le 01.12.2021)
Économiste d'entreprise HES Winterthour

Principaux mandats
Activ Fitness Ticino SA (prés. du CA); Mitico Ticino SA (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel

1993 – 2007
Diverses fonctions dans les Forces aériennes suisses, en dernier lieu comme officier de carrière

2007 – 2017
CEO Unione Farmaceutica Distribuzione SA (UFD), Lugano

2014 – 2017
Responsable Vente Pharmacies/drogueries/hôpitaux CH, Galexis AG, Niederbipp (Groupe Galenica)

2017 – 2019
Chief Operating Officer Pharmacies et Vente Amavita & Sun Store, GaleniCare Management SA (Groupe Galenica)

2020 – 2021
Directeur d'Amavita, GaleniCare Management SA (Groupe Galenica)

Depuis le 01.12.2021 – aujourd'hui
Directeur de Migros Tessin

Felix Meyer

(1959 CH)
Directeur de Migros Lucerne jusqu'au 30.06.2020, président de l'administration de Migros Lucerne depuis le 01.07.2020 Membre depuis 2012, élu jusqu'en 2024
Comité: Commerce de détail Migros Lic. phil. II Université de Berne

Principaux mandats
Hug Retail AG (membre du CA); Barkenhafen AG, Nidau (prés. du CA); Fralimo AG, Nidau (prés. du CA); Chambre de commerce et d'industrie de Suisse centrale IHZ, Lucerne (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

1987 – 1989
Formateur / responsable de projet chez Ascom Hasler AG Berne

1989 – 1993
Responsable des formations et du personnel de Migros Berne

1998 – 2001
Responsable des Écoles-clubs/Installations de loisirs de Migros Aar

2002 – 2005
Responsable du supermarché sud/coopérative gastronomique de Migros Aar

2005 – 2012
Responsable Direction marketing/ventes supermarché/gastronomie de Migros Aar

2012 – 30.06.2020
Directeur de Migros Lucerne

01.07.2020 – aujourd'hui
Président de l'administration de Migros Lucerne

Anita Weckherlin

(1981 CH)
Directrice de Migros Bâle (depuis le 01.12.2021)
Membre depuis le 01.01.2022, élue jusqu'en 2024
Comité: Commerce de détail Migros (depuis le 01.01.2022)
Master of Arts in Business Administration, Université de Zurich

Principaux mandats (depuis le 01.01.2022)
Migros Fachmarkt AG (membre du CA); Fondation im Grünen Münchenstein (membre du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

2008 – 2017
Diverses fonctions chez LIDL Suisse SA, en dernier lieu en tant que responsable Organisation de la distribution

2017 – 2019
Change Transformation Officer, Magazine zum Globus AG

2020 – 2021
Chief Sales Officer et membre de la direction, Magazine zum Globus AG

Depuis le 01.12.2021 – aujourd'hui
Directrice de Migros Bâle

Fabrice Zumbrunnen

(1969 CH)
Président de la Direction générale de la FCM Membre depuis 2018, élu jusqu'en 2024
Comité: Commerce de détail Migros
Lic. ès. sc. éco. Université de Neuchâtel, études post-grade en statistiques, Université de Neuchâtel

Principaux mandats
Denner AG (membre du CA); Digitec Galaxus AG (membre du CA); Hotelplan Management AG (prés. du CA); Medbase AG (prés. du CA); Migros Bank AG (prés. du CA); Migros Beteiligungen AG (prés. du CA); Migros Digital Solutions AG (membre du CA); Migros Vita AG (prés. du CA); Fondation du Prix Adele Duttweiler (conseil de fondation); Fondation im Grüene, Rüschlikon (vice-prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1993 – 1994
Gérant de magasin Coop

1994 – 1996
Sales Manager, Obtech Medical AG

1996 – 2000
Différentes fonctions au département Vente de Migros Neuchâtel-Fribourg

2001 – 2005
Chef du département Marketing et Logistique, sous-directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

2005 – 2012
Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

2012 – 2017
Membre de la Direction générale de la FCM, chef du département Ressources humaines, Affaires culturelles et sociales, Loisirs

Depuis 2018 – aujourd'hui
Président de la direction générale de la FCM

Départs de membres au cours de l'année 2021

Lorenzo Emma

(1957 CH, vice-président jusqu'au 30.11.2021)
Directeur de Migros Tessin (jusqu'au 30.11.2021)
Comité: Commerce de détail Migros (jusqu'au 30.11.2021)
Ing. dipl. EPFZ, MBA IMD Lausanne

Anton Gäumann
(1960 CH)
Directeur de Migros Aar (jusqu'au 15.11.2021) Comités: Commerce de détail Migros, Finances (jusqu'au 15.11.2021)
Responsable du marketing avec brevet fédéral

Stefano Patrignani
(1963 CH + I; décédé le 19.03.2021) Directeur de Migros Bâle
Comité: Commerce de détail Migros
Lic. ès. sc. éco. Université de Saint-Gall

Comités

L'administration de la FCM travaille avec des comités permanents. À l'exception du comité Commerce de détail Migros (ADH), ces groupes spécialisés sont majoritairement, voire exclusivement composés de membres externes et indépendants de l'administration afin de faire valoir des connaissances spécifiques.

Comité Rémunérations et nominations

Le comité Rémunérations et nominations assume des tâches dans les domaines de la nomination et de la rémunération. Il élabore des propositions pour la rémunération des organes de Migros ainsi que pour celle des hauts responsables de Migros et les soumet à l'administration. Il fixe le salaire du Président de la Direction générale et, sur proposition de ce dernier, les salaires des membres de la Direction générale. En cas de besoin, la présidente de l'administration peut demander au comité des conseils sur d'autres questions relatives aux rémunérations et aux salaires.

Le comité a pour mission de veiller à ce qu'au sein de l'administration de la FCM et de la présidence de la Direction générale, les postes soient occupés par les personnes les plus compétentes possibles. C'est dans cette optique qu'il émet des recommandations à l'administration. D'autre part, il soutient l'administration dans l'examen de la proposition de nomination des membres de la Direction générale, soumise par le Président à la Direction générale de l'administration. De plus, le comité dépose une demande auprès de l'administration pour les membres externes du conseil d'administration dans les filiales de la Fédération des coopératives Migros (FCM) qui ont des membres externes permanents.

En cas de conflits d'intérêts, les membres du comité concerné sont tenus de se récuser. Le comité est composé exclusivement de membres externes indépendants. Pour les nominations en suspens, le comité peut être complété par deux membres supplémentaires. En 2021, deux séances ont eu lieu.

— Ursula Nold (présidente, externe, indépendante)
— Jean-René Germanier (externe, indépendant)
— Marianne Janik (externe, indépendante)

Comité Audit

Le comité Audit soutient l'administration dans l'accomplissement de sa mission en matière de surveillance et de contrôle de la comptabilité, dans la rédaction du rapport financier de la FCM et du groupe Migros, des organes de révision, ainsi que dans la gestion du risque et de la conformité au sein de la FCM et du groupe Migros. Les obligations et les compétences assignées à l'administration conformément à la loi, aux statuts et au règlement de l'organisation reviennent à l'administration de façon collective. Le comité Audit ne dispose d'aucune prérogative décisionnelle, à l'exception des décisions relatives aux plans de révision et du budget de rémunération de la révision externe et interne.

Dans l'exercice de sa tâche, le comité a libre accès au management de toutes les sociétés du groupe, ainsi qu'aux livres et pièces comptables de ces dernières. Il mène ses activités dans le respect des règles de bonne pratique auxquelles se conforment les grandes entreprises suisses. Le comité établit régulièrement un rapport à l'intention de l'administration sur les résultats de ses contrôles et, au besoin, recommande des mesures à prendre. Il est composé exclusivement de membres externes indépendants. Il s'est réuni cinq fois en 2021.

— Hans A. Wüthrich (président, externe, indépendant)
— Dominique Biedermann (externe, indépendant)
— Paola Ghillani (externe, indépendante)
— Cornelia Ritz Bossicard (externe, indépendante)

Comité Finances

Le comité Finance veille à la bonne utilisation des moyens disponibles conformément aux stratégies, plans et directives adoptées par le groupe Migros. Il examine tout particulièrement les achats et les ventes des activités, ainsi que les gros investissements ou les désinvestissements de la FCM et de ses filiales, dans la mesure où celles-ci relèvent également de la responsabilité de l'administration. Il soumet en outre des recommandations à l'administration.

Le comité Finances est majoritairement composé de membres externes indépendants. Il s'est réuni sept fois en 2021.

— Martin Künzi (président, externe, indépendant)
— Joerg Blunschi (interne)
— Christoph Tonini (externe, indépendant)
— Hubert Weber (externe, indépendant)

Départs au cours de 2021:

— Anton Gäumann (jusqu'au 15.11.2021, interne)

Comité Commerce de détail Migros (ADH)

Le comité Commerce de détail Migros traite de toutes les questions en rapport avec la distribution sous la marque Migros, en d'autres termes avec l'enseigne du "M orange". C'est le cas notamment des stratégies du merchandising, ainsi que des propositions à soumettre à cet égard à l'administration. Le comité Commerce de détail définit des plans de mesure, des priorités et des activités ayant force obligatoire pour atteindre les budgets. En outre, il contrôle l'atteinte effective de ces budgets et arrête des dispositions en cas d'écarts.

En plus du président, le comité Commerce de détail est composé des dix directeurs des coopératives ainsi que des membres de la Direction générale (sans droit de vote). La présence exclusive de membres internes dans le comité tient compte du fait que le comité est responsable d'une part de la préparation de la stratégie du commerce de détail pour le canal de coopératives à l'attention de l'administration et d'autre part des tâches opérationnelles dans le but d'une bonne coordination des activités de base. Une étroite coopération des activités de base est indispensable.

Deux membres externes de l'administration sont également Invités à se prononcer sur la gestion des thèmes stratégiques et à participer aux décisions.

En 2021, les 17 ou 19 membres du comité Commerce de détail se sont réunis à six reprises.

— Fabrice Zumbrunnen (président, interne)
— Max Alter
— Jörg Blunschi
— Jean-Marc Bovay
— Anton Chatelan
— Peter Diethelm
— Philippe Echenard
— Mattia Keller (depuis le 01.12.2021)
— Guido Rast

Départs au cours de 2021:

— Lorenzo Emma (jusqu'au 30.11.2021)
— Anton Gäumann (jusqu'au 15.11.2021)
— Stefano Patrignani (décédé 19.03.2021)

Membres supplémentaires pour les thèmes stratégiques:

— Paola Ghillani (externe, indépendante)
— Hubert Weber (externe, indépendante)

Six membres de la Direction générale (sans droit de vote, tous internes).

Management

Le management est responsable de l'ensemble des activités opérationnelles de la Fédération des coopératives Migros. Il est constitué du président et des membres de la Direction générale, ainsi que des responsables des divers domaines de direction.

L'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) nomme le président de la Direction générale, tandis que l'assemblée des délégués de la FCM confirme sa qualité de membre de l'administration. Le président dispose du pouvoir de donner des instructions et répond de la conduite opérationnelle de la FCM dans son ensemble. Les autres membres de la Direction générale assument chacun la responsabilité de l'un des six départements: GRH, communication et engagement du groupe Migros; Marketing; Operations; Migros Industrie; Finances; Commerce.

Composition du management

Forte de sept membres, la Direction générale assure la gestion opérationnelle de la FCM. Elle répond également de la conduite des domaines de direction.

Direction générale

État: 31.12.2021

Fabrice Zumbrunnen

(1969 CH)
Président de la direction générale de la FCM
Membre depuis 2012
Lic. ès sc. éco. Université de Neuchâtel, études post-grade en statistiques, Université de Neuchâtel

Principaux mandats
Denner AG (membre du CA); Digitec Galaxus AG (membre du CA); Hotelplan Management AG (prés. du CA); Medbase AG (prés. du CA); Migros Bank AG (prés. du CA); Migros Beteiligungen AG (prés. du CA); Migros Digital Solutions AG (membre du CA); Migros Vita AG (prés. du CA); Fondation du Prix Adele Duttweiler (conseil de fondation); Fondation im Grüene, Rüschlikon (vice-prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1993 – 1994
Gérant de magasin Coop

1994 – 1996
Sales Manager, Obtech Medical AG

1996 – 2000
Différentes fonctions au département Vente de Migros Neuchâtel-Fribourg

2001 – 2005
Chef du département Marketing et Logistique, sous-directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

2005 – 2012
Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

2012 – 2017
Membre de la Direction générale de la FCM, chef du département Ressources humaines, Affaires culturelles et sociales, Loisirs

2018 – aujourd'hui
Président de la direction générale de la FCM

Matthias Wunderlin

(1973 CH)
Vice-président de la direction générale de la FCM depuis le 01.01.2022
Chef du département Marketing (II)
Membre depuis 2019
Lic. ès sc. éco. Université de Zurich

Principaux mandats
Aproz Sources Minérales SA (membre du CA); Bischofszell Nahrungsmittel AG (membre du CA); Delica AG (membre du CA); Estavayer Lait SA (membre du CA); Jowa AG (membre du CA); migrolino AG (membre du CA); Migros Online AG (prés. du CA); Mibelle AG (membre du CA); Micarna AG (membre du CA); Mifa AG Frenkendorf (membre du CA); Mifroma SA (membre du CA); Migros-Verteilbetrieb AG (vice-prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel

2000 – 2007
Conseiller en gestion chez McKinsey & Company

2007 – 2013
Chef de division chez Micasa et Do it + Garden

2013 – 2016
Chief Sales Officer et membre de la direction chez Charles Vögele, Pfäffikon SZ

2016 – 2018
Head of International Distribution & Channel Management et membre de la direction chez Scott Sports, Givisiez

2018
Responsable Direction Commerce numérique Migros FCM

2019 – 31.12.2021
Membre de la direction générale FCM, chef du département Marketing

01.01.2022 – aujourd'hui
Vice-président de la Direction générale de la FCM et chef du département Marketing

Jörg Zulauf

(1958 CH)
Vice-président de la direction générale de la FCM jusqu'au 31.12.2021
Chef du département Finances (V) jusqu'au 31.12.2021
Membre depuis 2000
Avocat, lic. en droit Université de Zurich, MBA

Principaux mandats jusqu'au 31.12.2021
Ex Libris AG (vice-prés. du CA); Hotelplan Management AG (vice-prés. du CA); Migros Bank AG (vice-prés. du CA); Migros Beteiligungen AG (vice-prés. du CA); Migros Digital Solutions AG (membre du CA); Caisse de pensions Migros (prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1989 – 1990
Corporate Finance, Roche, Bâle

1990 – 1993
Responsable Finances et Administration, Roche, Corée

1993 – 1995
Responsable Finances et Droit, Roche, Allemagne

1996 – 2000
Responsable du Service Vitamines Monde, Roche

2000 – 31.12.2021
Vice-président de la Direction générale de la FCM et chef du département Finances

Rainer Baumann

(1979 CH)
Chef du département Operations (III)
Membre depuis 2019
Doctor of Sciences EPFZ

Principaux mandats
Migrol AG (membre du CA); Migrolino AG (membre du CA); Migros Digital Solutions AG (membre du CA); Migros Verteilbetrieb AG (prés. du CA); Association digitalswitzerland (membre de l'Executive Team)

Expérience/parcours professionnel

Jusqu'en 2007
Propriétaire de la start-up informatique hyperCANT

2007 – 2009
Responsable de Global Data Networks au sein de l'équipe des cadres de United Security Providers

2009 – 2013
Diverses fonctions auprès de McKinsey & Company, Zurich, dont la dernière en date, Junior Partner du Business Technology Office (BTO) chez McKinsey & Company, Zurich

2013 – 2019
Diverses fonctions chez Swiss Re, dont la dernière en date, Managing Director, Head of Group Digital & Information Service

2019 – aujourd'hui
Membre de la Direction générale de la FCM, chef du département Operations

Michel Gruber

(1977 CH)
Chef du département Commerce (VI) Membre depuis le 01.03.2021
Lic. ès sc. éco. Business Administration (HSG, Université de Saint-Gall)

Principaux mandats
Denner AG (prés. du CA); Ex Libris AG (prés. du CA); Migrol AG (prés. du CA); migrolino (prés. du CA); Migros Digital Solutions AG (prés. du CA); Migros Online AG (vice-prés. du CA); Migros Verteilbetrieb AG (membre du CA); Digitec Galaxus AG (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel

2003 – 2010
Différentes fonctions chez McKinsey & Company, Zurich et Dubaï, en dernier lieu en tant que Associate Principal chez McKinsey & Company, Zurich

2010 – 2019
Diverses fonctions au sein du groupe Valora, en dernier lieu en tant que directeur général de Valora Food Service Suisse, Muttenz

2019 – 2021
Responsable Direction numérique FCM

01.03.2021 – aujourd'hui
Membre de la Direction générale de la FCM, chef du département Commerce

Sarah Kreienbühl

(1970 CH + F)
Cheffe du département GRH, communication et engagement (I)
Membre depuis 2018
Psychologue, lic. phil. I

Principaux mandats
MiSENSO AG (prés. du CA); Miduca AG (prés. du CA); Caisse de pensions Migros (conseil de fondation); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (conseil de fondation); Ferrovia Monte Generoso SA (prés. du CA); Fondation Gurten-Park im Grünen (prés. du conseil de fondation); Fondation im Grünen Münchenstein (prés. du conseil de fondation); Fondation im Grüene, Rüschlikon (prés. du conseil de fondation); Mandat externe: Schweizerische Management Gesellschaft (comité)

Expérience/parcours professionnel

1992 – 1997
Psychologue pour la sélection des pilotes chez Swissair Schweizerische Luftverkehr AG

1998 – 2001
Consultante chez Amrop International, Zurich

2001 – 2004
Responsable de la gestion globale des ressources humaines et membre de la direction de Tecan Group Ltd., Männedorf

2004 – 2017
Group Vice President Corporate HRM & Communications et membre de la direction de Sonova AG

2018 – aujourd'hui
Membre de la Direction générale de la FCM, cheffe du département GRH, communication et engagement du groupe Migros

Armando Santacesaria

(1971 CH + I)
Chef du département Migros Industrie (IV) Membre depuis 2019 Business Administration de l'Université Bocconi, Milan, et Master de la Community of European Management Schools (CEMS)

Principaux mandats
Aproz Sources Minerales SA (prés. du CA); Bischofszell Nahrungsmittel AG (prés. du CA); Delica AG (prés. du CA); Estavayer Lait SA (prés. du CA); Jowa AG (prés. du CA); Mibelle AG (prés. du CA); Micarna AG (prés. du CA); Mifa AG Frenkendorf (prés. du CA); Mifroma SA (prés. du CA); Migros Logistique Lémanique SA (membre du CA); Migros Industrie AG (prés. du CA); SweetWorks Inc. (membre du CA); Mandats externes: Atlante Srl, Bologne IT (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel

Jusqu'en 2003
Diverses fonctions chez British American Tobacco Switzerland SA

2003 – 2006
Diverses fonctions chez Gillette Europe, en dernier lieu en tant que Business Manager Soins du corps

2006 – 2012
Diverses fonctions chez Procter & Gamble Europe, en dernier lieu en tant que Marketing Director Pringles

2012 – 2019
Diverses fonctions chez Kellogg Europe, en dernier lieu en tant Vice President & General Manager Europe du Nord

2019 – aujourd'hui
Membre de la Direction générale de la FCM, chef du département Migros Industrie

Isabelle Zimmermann

(1974 A)
Cheffe du département Finances (V) depuis le 01.01.2022
Membre depuis le 01.01.2022
Master en sciences économiques et sociales, Université d'Innsbruck, Autriche

Principaux mandats depuis le 01.01.2022
Ex Libris AG (vice-prés. du CA); Hotelplan Management AG (vice-prés. du CA); Migros Bank AG (vice-prés. du CA); Migros Beteiligungen AG (vice-prés. du CA); Migros Digital Solutions AG (membre du CA); Caisse de pensions Migros (prés. du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

2001 – 2004
Assistante (senior) chez Ernst & Young AG, Berne

2004 – 2010
Diverses fonctions chez Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein, en dernier lieu en tant que Head of Group Consolidation & Accounting

2010 – 2013
Director Finance Operations chez Hilti North America, Tulsa, USA

2013 – 2019
CFO Hilti Allemagne et région Europe centrale chez Hilti Deutschland AG, Kaufering, Allemagne

2019 – 2021
Head of Corporate Audit and Risk Management chez Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein

01.01.2022 – aujourd'hui
Membre de la Direction générale de la FCM, Cheffe du département Finances

Départs de membres au cours de l'année 2021

Beat Zahnd

(1958 CH)
Chef du département Commerce (VI) jusqu'au 28.02.2021
Membre jusqu'au 28.02.2021
Enseignant dans le secondaire phil. I, Université de Berne

Domaines de direction de la FCM

La Fédération des coopératives Migros est organisée en six départements. 26 domaines de direction lui sont attribués, ainsi qu'au président. Chacun de ces domaines est placé sous la responsabilité d'un membre de la Direction générale.

Domaine Direction générale	Domaines de direction correspondants et direction respective (état: 31.12.2021)
Président de la Direction générale Fabrice Zumbrunnen Effectif des collaborateurs: 256	Annina Arpagaus, Secrétariat général Andrea Moser, Legal et Compliance Markus Neukom, Politique économique Peggy Schuhmann, Swiss Quality Testing Services (SQTS)
Département I GRH, Communication et Engagement du groupe Migros Sarah Kreienbühl Effectif des collaborateurs: 470	Hedy Graber, Société et culture Martin Nellen, Communication et médias Reto Parolini, Gestion des ressources humaines du groupe Migros GRH Sabina Cadalbert, Coordination Écoles-clubs / Centres de loisirs (par intérim) Christine Wiederkehr-Luther, Développement durable groupe Migros
Département II Marketing Matthias Wunderlin Effectif des collaborateurs: 709	Grégory Décaillet, Food Nadine Hess, Marketing Communication Thomas Paroubek, Développement durable et Gestion de la qualité Lorence Weiss, Produits frais Ruth Vögtlin, Near-/Non-Food
Département III Operations Rainer Baumann Effectif des collaborateurs: 1'100	Rainer Deutschmann, Sécurité et traffic Kim Shutler, Logistique Transport Fabio Torrisi, Analytics Martin Wechsler, Group IT Aurelius Wespi, Migros Engineering Solutions (MES)
Département IV Migros Industrie Armando Santacesaria Effectif des collaborateurs: 15	
Département V Finances Jörg Zulauf (jusqu'au 31.12.2021) Effectif des collaborateurs: 149	Beat Arbenz, Corporate Finance Matthias Kneubühl, Comptabilité et Controlling FCM Beda Ledergerber, Treasury Communauté Migros Bernd Messerer, Controlling Communauté Migros (jusqu'au 31.12.2021) Wolfgang Pfaffeneder, Accounting Communauté Migros Peter Strebel, Immobilier
Département VI Commerce Michel Gruber Effectif des collaborateurs: 13	Vacant, Direction Commerce numérique Migros

Instruments de contrôle internes

L'administration et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros attachent une importance primordiale à ce que l'entreprise soit bien gérée. Un management des risques intégrant l'ensemble des échelons de l'entreprise et un système de gestion de la compliance pour la communauté Migros sont les moyens mis en œuvre à cette fin.

Compliance

La responsabilité globale en matière de compliance incombe à l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM).

Migros dispose d'une fonction centrale de la compliance qui dépend de la Direction Affaires juridiques de la FCM, placée sous l'autorité du président de la direction générale. Celle-ci bénéficie à tout moment d'un accès direct à la présidence de l'administration. Un rapport sur les activités de compliance, sur la progression de la mise en œuvre du système de gestion de la compliance à l'échelle du groupe et sur des incidents liés à la compliance est établi tous les trimestres à l'intention de la direction générale et du comité Audit de l'administration.

Migros dispose d'un code de conduite qui s'applique à l'intégralité des collaborateurs du groupe Migros.

Afin d'appuyer son engagement stratégique pour un commerce responsable et respectueux du droit, ainsi que pour la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, Migros possède un code de conduite à la base de son système de compliance. Ce code s'applique à tous les collaborateurs des entreprises du groupe Migros.

Les douze principes qu'il contient sont concrétisés par différentes directives internes et notices. Les directives portant sur la prévention de la corruption, les conflits d'intérêts, le respect du droit des cartels et le respect des prescriptions sur la protection des données constituent les normes minimales du système de compliance applicables aux entreprises du groupe Migros. Elles font régulièrement l'objet de formations organisées par groupes cibles.

L'intégrité des collaborateurs y occupe pour Migros la première place. Elle attend de chacun d'eux qu'il assume la responsabilité de ses actes, qu'il se montre respectueux à l'égard des individus, de la société et de l'environnement, qu'il se conforme aux lois et aux règles et qu'il dénonce les infractions aux services internes compétents de signalement.

Les collaborateurs des entreprises du groupe Migros en Suisse, ainsi que de quelques entreprises étrangères, ont en outre à leur disposition M-Concern, le service d'annonce interne en ligne, où ils peuvent rédiger des messages anonymes. Une fois déclaré, tout dysfonctionnement est traité selon un processus structuré de notification et d'enquête interne.

Gestion des risques

Migros dispose d'un vaste programme de gestion des risques qui englobe toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la FCM est responsable de sa configuration. Elle définit les conditions-cadres des activités en matière de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les risques sont évalués à temps et avec la justesse requise.

La direction générale de la FCM informe régulièrement l'administration de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques pour l'entreprise. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures ad hoc.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, ainsi que de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

Révision interne

Le comité Audit de la FCM et les administrations des coopératives régionales Migros mandatent → Mitreva AG, filiale autonome de la Fédération des coopératives Migros, en tant qu'organe de révision interne de la communauté Migros. Mitreva est dotée d'un conseil d'administration composé d'experts indépendants.

Elle aide les unités commerciales (l'ensemble de la communauté Migros) à atteindre leurs objectifs, tout en garantissant une approche indépendante de l'évaluation, de l'amélioration et de l'efficacité des processus de contrôle internes. Elle rend compte au comité Audit ainsi qu'au président de la direction générale ou aux administrations régionales et à leurs directeurs.

La révision interne vise à créer des valeurs ajoutées et à optimiser les processus commerciaux.

La révision interne est placée sous l'autorité de la présidente de l'administration. Sa gestion et sa supervision sont assurées par le comité Audit. Elle est effectuée selon le plan de révision adopté par le comité. Les services de révision de Mitreva visent à créer des valeurs ajoutées et à améliorer les processus commerciaux. Elle soutient les administrations et les différentes directions dans la poursuite de leurs objectifs en basant son évaluation sur une approche systématique qui vise l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles (degré de maturité 3) et de la gouvernance (processus de direction et de surveillance). Elle contribue ainsi à leur amélioration.

Les résultats et les constats principaux sont transmis chaque trimestre au comité Audit et à l'administration; le comité vérifie régulièrement les plans, l'ampleur de la révision interne, les honoraires ainsi que les résultats.

Fondation G. et A. Duttweiler

La fondation est indépendante et a pour mission d'assurer la transmission des valeurs du fondateur de Migros. Elle contrôle par ailleurs le respect des statuts et des contrats de Migros, et est aussi chargée d'approuver la rémunération des cadres supérieurs du groupe, ainsi que les indemnités de mandats des membres de l'administration de la FCM.

Fin 2021, le conseil de fondation était composé des six membres suivants, pour la plupart indépendants:

— David Bosshart (président)
— Max Alter
— Christian Biland
— Walter Huber
— Elena Mattle-Andreoli
— Ursula Schoepfer-Bretscher

↗ Fondation G. et A. Duttweiler

Politique en matière d’information

Migros veille à renseigner en temps utile tous les stakeholders afin d’appliquer une gestion d’entreprise à la fois saine et en phase avec son temps.

Une communication ouverte et une transparence maximale constituent deux piliers fondamentaux de l’ensemble des activités de Migros. L’entreprise veille à renseigner en temps utile les stakeholders. Le souci de la crédibilité de la communauté est à la base de toute mesure en matière de communication. Dans la mesure du possible, les collaborateurs sont les premiers à être mis au courant des événements importants. Cette ouverture à tous les échelons constitue un pan très important de la responsabilité de la direction.

L’organe de publication officiel est le Migros Magazine, distribué gratuitement aux membres des coopératives.

L’organe de publication officiel est le Migros Magazine, distribué gratuitement à tous les membres des coopératives. Le Migros Magazine paraît chaque semaine en allemand et en français, avec un tirage de plus de 2 mio. d’exemplaires. L’organe de publication officiel en Suisse italienne est Azione (tiré à 101’262 exemplaires).

Ces organes informent les membres des coopératives et les clients de l’actualité de leur région et, chaque année, des prochaines élections et des prochaines consultations de la base.

↗ Migros Magazine

Organe de révision

L'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros élit sur proposition de l'administration une société de révision indépendante, en qualité d'organe de révision externe. Cet organe se voit confier un mandat d'une période de deux ans, susceptible d'être renouvelé.

Sur recommandation du comité Audit de la Fédération des coopératives Migros (FCM), l'administration de la FCM propose à l'assemblée des délégués le choix d'un organe de révision indépendant.

Organe de révision actuel
PricewaterhouseCoopers (PwC) a été sélectionné pour la première fois en juillet 2000 (auparavant: Société Fiduciaire Suisse – Coopers & Lybrand SA) comme organe de révision de la FCM ainsi que comme auditeur du groupe Migros jusqu'au 30 juin 2022. La réviseuse en chef, Sandra Böhm, experte-comptable diplômée, occupe son poste depuis l'exercice 2020. PwC veille à ce que le partenaire responsable du mandat change au plus tard tous les sept ans.

Sur recommandation des comités des dix coopératives régionales Migros, les administrations ont proposé à leurs conseils de coopératives et aux consultations de base le choix d'un organe de révision indépendant. Dès 2012, PwC a été élu organe de révision des coopératives Migros. Au sein des filiales de la FCM, PwC a été sélectionné en tant qu'organe de révision dans le cadre du mandat global.

L'organe de révision est responsable de l'évaluation des comptes du groupe au regard de la conformité avec Swiss GAAP FER et le droit suisse, ainsi que de la conformité du compte annuel séparé de la coopérative Migros, à remettre aux dix coopératives régionales et aux autres sociétés du groupe.

Nouvel organe de révision EY
Comme annoncé l'année précédente, Migros a mis en adjudication le mandat de l'organe de révision, prévu par le code des obligations, pour la FCM et ses filiales ainsi que pour toutes les entreprises, institutions de prévoyance et autres fondations affiliées à la Fédération des coopératives. Cette décision est fondée sur le principe de bonne gestion d'entreprise, qui recommande des mises en adjudication à intervalles réguliers et à plus long terme. En raison de la longue durée de son mandat, PwC n'a pas été invité à participer au processus d'adjudication. Le 6 novembre 2021, l'assemblée des délégués de la FCM a élu, sur proposition de l'administration de la FCM, le cabinet d'audit EY (Ernst & Young) comme nouvel organe de révision pour les exercices 2022 à 2023.

Honoraires de l'organe de révision et autres honoraires

Au sein de l'intégralité du groupe, PwC a appliqué les honoraires suivants pour les services de comptabilité fournis pour les comptes annuels de 2021 et 2020:

En 1'000 CHF	2021	2020
Prestations de contrôle/service	3'417	3'565
Autres prestations courantes	484	834
Autres prestations stratégiques	10'239[1]	3'811
Total	**14'140**	**8'210**

[1] Les autres services stratégiques concernent la poursuite de l'assistance-conseil pour le déploiement de systèmes. Cette procédure a été choisie en accord avec le comité Audit afin de ne pas restreindre davantage le nombre de sociétés de révision potentielles dans le processus d'adjudication susmentionné.

Les services de vérification englobent les tâches suivantes:

— Des travaux ciblés afin d'évaluer les comptes du groupe et les comptes annuels de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les comptes annuels des coopératives régionales et des autres filiales.
— Les services de vérification, qui en règle générale ne peuvent être effectués que par l'organe de révision, comme la vérification de l'introduction de nouveaux principes d'évaluation et comptables, de systèmes d'information et de l'environnement de contrôle correspondant. Dans le cadre de ces services de vérification, la révision interne de la communauté Migros représente un élément essentiel.

Les autres services englobent les domaines des conseils fiscaux, de la présentation des comptes et des procédures de due diligence effectués pour les comptes de 2021 et 2020. Les autres services stratégiques concernent l'assistance-conseil pour le déploiement de systèmes. Ce conseil est assuré par le cabinet d'audit en raison de sa compétence spécifique dans ce domaine et parce que le choix de l'organe de révision pour l'offre susmentionnée pourrait être encore plus restreint.

Rapport de rémunération

La politique de rémunération de Migros est clairement définie. Pour les membres du management, les rémunérations s'inscrivent dans des fourchettes prédéfinies. L'administration de la Fédération des coopératives Migros a rédigé des directives pour la rémunération des autres organes.

Les fourchettes de salaires fixent les rémunérations minimales et maximales pour les différents niveaux de direction du management. Elles sont régulièrement contrôlées et ajustées par l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) et doivent également être approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler. Leur respect est contrôlé par la fiduciaire Mitreva AG qui renseigne par écrit la présidente de l'administration du résultat de ses investigations.

Le modèle de rémunération de Migros est structuré de façon simple et claire. Les salaires sont calqués sur ceux du marché, tout en tenant compte, dans leur établissement, des principes fondamentaux du capital à but social. Pour l'entreprise, la qualité des postes de travail fait partie intégrante de son concept de gestion responsable. Les valeurs-clés des conditions de travail sont publiées sur le site Web ↗ Monde du travail de Migros, tout comme le règlement des vacances ou les exigences de formation des collaborateurs.

Le système de rémunération sans bonus est une valeur fondamentale de Migros et soutient le développement à long terme de l'entreprise.

Pour la rémunération des organes de Migros, l'administration FCM émet des directives qui sont régulièrement contrôlées et modifiées. Celles-ci s'appliquent également aux membres externes du conseil d'administration des filiales de la FCM. Les membres internes ne reçoivent aucune rémunération pour ce genre de mandats. Les rémunérations de l'administration sont elles aussi approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler.

Le système de rémunération sans bonus est une valeur fondamentale de Migros et soutient le développement à long terme de l'entreprise. Les membres de l'administration et de la direction générale ne perçoivent ni avantage financier supplémentaire ni participation au résultat pour leurs activités au sein de Migros. Ils n'ont droit à aucune indemnité de départ convenue par contrat.

Rémunération de l'administration

Les membres de l'administration de la FCM (y compris sa présidente) ont perçu des honoraires représentant un total de 1'238'675 CHF en 2021 (2020: 1'114'825 CHF). Ce montant comprend tous les jetons de présence alloués pour la participation à des séances de comité et autres réunions. Aucune autre indemnité n'a été versée, notamment au titre de remboursements de frais. Le président de la direction générale ainsi que les directrices et directeurs des coopératives régionales n'ont pas perçu de rémunération en leur fonction de membre de l'administration de la FCM.

Le tableau détaillé des rémunérations versées aux membres de l'administration se présente comme suit:

Salaires de la direction générale

Les sept membres de la direction générale de FCM (y compris son président) ont perçu au total 5.513 mio. CHF en 2021 (2020: 5.572 mio. CHF). Le plus haut salaire s'est élevé à 920'000 CHF (Fabrice Zumbrunnen, président de la direction générale) (2020: 909'000 CHF). Les cotisations de la caisse de pension sont acquittées à raison des deux tiers par l'employeur et d'un tiers par les employés.

Une voiture de fonction est mise à la disposition des membres de la direction générale. Une indemnité forfaitaire pour frais est comprise dans les salaires présentés ci-dessus. Les membres de la direction générale n'ont droit à aucune indemnité de départ convenue contractuellement et aucune indemnité variable n'est versée. Les mandats au sein de conseils d'administration, de surveillance ou de fondation exercés par les membres de la direction générale ne donnent pas lieu à une indemnité. La rémunération des éventuels mandats externes accordés en dehors du groupe Migros est versée à l'employeur.

Rémunérations versées aux membres de l'administration

	Indemnisation globale[6]	
En CHF	2021	2020
Ursula Nold Comité Rémunérations et nominations[1 2]	420'000	420'000
Dominique Biedermann Comité Audit	81'000	84'450
Jean-René Germanier Comité Rémunérations et nominations[7]	66'500	79'600
Paola Ghillani Comité Audit, ADH (thèmes stratégiques)	91'500	87'900
Marianne Janik, depuis 01.07.2020 Comité Rémunérations et nominations	66'500	35'000
Martin Künzi, depuis 01.07.2020 Comité Finances	87'825	41'300
Cornelia Ritz Bossicard, depuis 01.07.2020 Comité Audit[2 8]	81'000	37'300
Christoph Tonini, depuis 01.07.2020 Comité Finances	83'950	35'000
Hubert Weber, depuis 01.07.2020 Comité Finances, ADH (thèmes stratégiques)	85'725	39'650
Hans A. Wüthrich Comité Audit[3]	153'975	117'025
Patrick Avanthay[4]	10'350	8'925
Séghira Egli, depuis 01.07.2020[4]	10'350	2'875
Départ de membres		
Roger Baillod, jusqu'au 30.06.2020 Comité Rémunérations et nominations		31'650
Roelof Joosten, décédé le 02.03.2020 Comité Finances		11'650
Thomas Rudolph, jusqu'au 30.06.2020 Comité Finances		35'500
Ursula Schoepfer, jusqu'au 30.06.2020 Comité Finances		41'500
Andrea Hilber Truttmann, jusqu'au 30.06.2020		5'500
Total	**1'238'675**	**1'114'825**

1 La présidente de l'administration ne reçoit pas de jetons de séance. L'indemnité totale comprend les frais.
2 Déduction faite des cotisations au régime de prévoyance professionnelle (contribution de l'employeur et contributions des employés).
3 L'indemnité forfaitaire de la vice-présidence s'établit à 17'350 CHF depuis le 01.07.2020. L'indemnité totale comprend les dépenses extraordinaires liées à la fonction de président du comité d'audit.
4 Les représentants des collaborateurs reçoivent une indemnité forfaitaire de 1'150 CHF par séance/réunion à compter du 01.07.2020.
5 Les séances de comité sont indemnisées comme suit:
Séance d'une journée à compter du 01.07.2020: 2'900 CHF
Séance d'une demi-journée à compter du 01.07.2020: 1'750 CHF
Séance tenue avant/après la réunion de l'administration à compter du 01.07.2020: 575 CHF
Supplément pour les présidents de comité à partir du 01.07.2020: forfait annuel de 12'600 CHF
6 L'indemnité totale des membres externes comprend une indemnité forfaitaire annuelle de 63'000 CHF ainsi que les indemnités de séance (voir pied de page 5), plus l'hébergement et les repas dans notre propre centre de séminaire pendant les réunions administratives.
Les frais ne sont pas remboursés.
Plus les cotisations légales à l'assurance sociale.
7 En sus: une indemnité pour le mandat CA au sein de la société Seba Aproz SA, à hauteur de 10'000 CHF par an.
8 En sus: une indemnité pour le mandat CA au sein de la société Mitreva SA, à hauteur de 16'500 CHF par an à compter du 01.07.2020.

À propos de ce rapport

En tant que groupe d'entreprises et de services avec un champ d'activité très large, la Migros entretient un échange permanent et varié avec les individus et leur environnement.

Outre la performance économique et le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Migros, ce rapport expose la façon dont le groupe s'inscrit dans son environnement naturel et urbain et que ses interactions avec la société et les différents stakeholders. La Migros appréhende la création de valeur au sens large du terme et oriente la gestion de l'entreprise en fonction de celle-ci.

Rapport financier

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et les recommandations relatives à la présentation des comptes de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans un but de transparence maximale à l'égard du lecteur du bilan, le groupe Migros a décidé de poser des exigences en matière de présentation et de publication des comptes supérieures à celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC représentent donc la base d'un rapport qui vise à être le plus transparent et le plus compréhensible possible pour le lecteur du bilan.

Les principes essentiels de présentation des comptes figurent dans le PDF du rapport financier du groupe Migros. Le rapport financier du groupe Migros est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.

Governance

Les données sur la gouvernance décrivent dans le détail les aspects organisationnels ainsi que le contenu de la direction de la Migros et du contrôle de ses activités en tant que coopérative. La Fédération des coopératives Migros s'engage en faveur d'une gouvernance responsable, ciblée et adaptée à l'époque. Dans cette perspective, elle a décidé de se conformer volontairement aux prescriptions du "Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance" élaboré par economiesuisse, à la directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange (RLCG) et, si nécessaire, à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Les éventuelles dérogations à ces réglementations sont mentionnées dans le rapport.

Rapport sur le développement durable
Depuis l'exercice 2020, le rapport sur le développement durable fait partie intégrante de la communication régulière sur le développement durable du site Web de l'entreprise. Hormis les rapports publiés régulièrement sur les principales performances en faveur du développement durable selon les directives de la Global Reporting Initiative (GRI), des chiffres clés pertinents y sont également présentés chaque année. À travers la nouvelle orientation adoptée pour son rapport sur le développement durable, le groupe Migros entend répondre aux souhaits de ses parties prenantes en faveur d'une communication permanente et transparente des progrès réalisés. Le présent rapport annuel résume certains faits marquants de l'exercice sous revue.

↗ migros.ch/durabilite

Dates importantes

	2022	2023
Conférence de presse de bilan du groupe Migros	**29.03.**	**28.03.**
Assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros		
Printemps	26.03.	25.03.
Automne	12.11.	11.11.

Impressum

Responsabilité générale

Fédération des coopératives Migros
Secrétariat général
Annina Arpagaus, Nicole Hess

Adresse du siège social

Fédération des coopératives Migros
Limmatstrasse 152
CH-8005 Zurich

Rapport en ligne

Conception et design
↗ Hej GmbH, Zurich

Mise en œuvre technique
↗ NeidhartSchön AG, Zurich et ↗ mms solutions AG, Zurich

Production audiovisuelle
↗ Filmgerberei GmbH, Zurich

Photographie
Portraits de la direction générale et double portrait de la présidente / du président: ↗ Claudia Link, Bâle; images des reportages de la Reporting Academy: Claudia Link, Bâle et Hej GmbH, Zurich; images supplémentaires: Fédération des coopératives Migros, Zurich

---

Disclaimer

Champ d'application
Ceci est le portail en ligne pour le rapport annuel de Migros. Ces informations et ces règles d'utilisation s'appliquent à ce portail. Les informations ainsi que les règles d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment.

Droits de propriété intellectuelle et autres droits
La Fédération des coopératives Migros (FCM) est le propriétaire et l'exploitant de ce portail. Toutes les marques, noms, titres, logos, images, dessins, textes et autres supports appartiennent à une entité juridique du groupe Migros ou à un partenaire contractuel de celui-ci. La consultation, le téléchargement ou la copie de pages ne signifient aucunement l'acquisition de droits (droits d'utilisation, droits de propriété intellectuelle, etc.). La reproduction complète ou partielle, la transmission (électronique ou par d'autres moyens), la modification, la mise en lien ou l'utilisation du portail à des fins publiques ou commerciales est interdite sans autorisation écrite préalable.

Clause de non-responsabilité
La FCM décline toute responsabilité (y compris la négligence) qui pourrait résulter de l'accès ou de l'incapacité d'accéder au portail ou à des éléments individuels du portail et de l'utilisation de celui-ci. L'accès au portail et son utilisation ne sont pas garantis.

La FCM apporte le plus grand soin à l'exactitude des informations contenues dans le rapport annuel. Toutefois, la FCM ne peut donner aucune assurance ou garantie explicite ou implicite (y compris vis-à-vis de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations.

La FCM décline toute responsabilité en cas d'informations erronées, insuffisantes ou manquantes.

Le portail contient des liens vers des sites Web de tiers. Ces pages ne sont ni exploitées ni contrôlées par la FCM. La FCM décline toute responsabilité quant au contenu et au respect des dispositions légales en matière de protection des données par les exploitants des sites liés.

Transmission de données via Internet
Internet est un réseau ouvert accessible à tous et n'est donc généralement pas considéré comme un environnement sûr. Bien que les différents packages de données soient généralement transmis sous forme cryptée, cela ne s'applique pas à l'expéditeur et au destinataire. En outre, il est possible que des données soient transférées à l'étranger et donc éventuellement dans un pays ayant un niveau de protection des données inférieur à celui de la Suisse, même si l'expéditeur et le destinataire sont tous deux basés en Suisse. La FCM décline toute responsabilité liée à la sécurité des données lors de leur transmission via Internet.

Collecte et utilisation des informations
Lors de l'accès au portail, diverses données d'accès sont enregistrées (p. ex. adresse IP, date et heure de l'accès, nom du fichier consulté, etc.).

Aucune évaluation personnelle n'est effectuée. Les données sont évaluées de manière anonyme à des fins statistiques, par exemple pour déterminer le nombre d'accès au portail au cours d'une journée.

Ces données sont traitées de manière strictement confidentielle et ne sont pas transmises en dehors du groupe Migros ni rendues accessibles à d'autres tiers, à moins que cela ne soit exigé par le droit en vigueur et notamment par les autorités de poursuite pénale compétentes.

Conditions des enquêtes statistiques
Ce site Internet utilise Google Analytics, un service d'analyse web de Google Inc. ("Google"). Google Analytics utilise des fichiers texte appelés cookies, qui sont enregistrés sur votre ordinateur et permettent d'analyser votre utilisation du site Internet. Les informations générées par le cookie sur votre utilisation de ce site Internet (y compris votre adresse IP) sont transmises à un serveur de Google aux États-Unis et y sont enregistrées. Google utilisera ces informations dans le but d'évaluer votre utilisation du site Internet, de compiler des rapports sur l'activité du site Internet à destination de son exploitant et de fournir d'autres services relatifs à l'activité du site Internet et à l'utilisation d'Internet. Le cas échéant, Google transmettra également ces informations à des tiers, dans la mesure où cela est prescrit par la loi ou si des tiers traitent ces données pour le compte de Google. Google n'associera en aucun cas votre adresse IP à d'autres données de Google. Vous pouvez empêcher l'installation des cookies en paramétrant votre logiciel de navigation en conséquence; nous attirons toutefois votre attention sur le fait que, dans ce cas, vous ne pourrez peut-être pas utiliser toutes les fonctionnalités de ce site Internet dans leur intégralité. En utilisant ce site Internet, vous consentez expressément au traitement de vos données nominatives par Google dans les conditions et pour les finalités décrites ci-dessus.